

LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

PLAN DE RELANCE

Berne ne veut pas de politique industrielle

7 Un élu PDC propose un plan de relance visant à soutenir les entreprises suisses. Il défend une politique industrielle capable d'éviter notamment que le savoir-faire helvétique ne file en mains étrangères. Le Conseil fédéral n'est pas intéressé.



Swissmetal a été racheté par le groupe chinois Baoshida Holding en décembre 2012.
KEYSTONE

3 HISTOIRE VIVANTE
Les grandes puissances investissent encore des milliards dans la **bombe**



5 Le débat politique sur la vente de **Naxoo** par la Ville de Genève ressurgit. Alors que les tractations se multiplient en coulisse, le sujet est explosif.

6 Un militant syndical, ancien délégué d'une imprimerie, attaque **Edipresse** pour licenciement abusif. Le procès a débuté hier à Lausanne.

éditorial
BENITO PEREZ
LA PRISON
POUR
BRISER
UN HOMME

5

Mohamed El-Ghanam pourra bientôt quitter sa cellule de Champ-Dollon où il croupit, isolé, depuis six ans sans procès, et sans traitement adapté à ses troubles psychiques. Ce calvaire, la justice genevoise a décidé d'y mettre un terme mercredi, en exigeant le transfert de ce réfugié égyptien vers un établissement hospitalier. Très probablement celui de Belle-Idée.

Alors que la Suisse, sous le choc de l'assassinat d'une jeune femme par un récidiviste, s'interroge sur le fonctionnement de sa justice, la décision de la Cour d'appel genevoise doit être saluée. Jugé dangereux pour avoir agressé un inconnu en 2005 puis proféré des menaces, l'ancien colonel de l'armée égyptienne paie en fait l'incapacité du canton à prendre en charge ce cas complexe, à la frontière entre affaire d'Etat et cas psychiatrique. En enfermant Mohamed El-Ghanam, Genève avait trouvé le moyen d'enterrer l'histoire. Mais au prix de la santé du détenu.

Notre enquête de mars 2012¹ en avait révélé la face cachée. Nous avons notamment documenté l'insistance des services de renseignements suisses pour faire enfermer – quel qu'en soit le motif – le trop remuant opposant égyptien, dont «les propos [...] sont susceptibles de compro-

mettre la sécurité intérieure et extérieure de la Suisse», avertissait le chef des barbouzes helvétiques. De même, nous signalions la collaboration des renseignements suisses, dans le cas El-Ghanam, avec leurs homologues étasuniens, pourtant alliés notoires du régime dictatorial égyptien.

Des questions posées à l'époque demeurent: pourquoi la justice genevoise a-t-elle, des années durant, refusé systématiquement de reconsidérer une décision d'internement basée sur un «faux» notoire? A-t-il fallu un changement de régime au Caire pour que le contexte diplomatique devienne plus favorable à M. El-Ghanam?

Au-delà des conjectures, les experts mandatés par la Cour de justice sont formels: la prison n'a fait que dégrader la santé physique et psychique de l'Égyptien. Hier, les soutiens du détenu se disaient soulagés mais déterminés à exiger que lumière soit faite sur le processus qui a conduit le malheureux vers Champ-Dollon. Ouvrant la voie, s'il s'avère que Genève a violé les droits fondamentaux du ressortissant égyptien, à une réhabilitation, voire à un dédommagement. A la justice simplement.

¹www.lecourrier.ch/enquete_el_ghanam